

**DÉCISION DU CONSEIL****du 9 avril 1981****portant nomination d'un membre suppléant du comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers**

(81/246/CEE)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu la décision 77/454/CEE du Conseil, du 27 juin 1977, portant création d'un comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers<sup>(1)</sup>, et notamment ses articles 3 et 4,

considérant que, par sa décision 79/85/CEE<sup>(2)</sup>, le Conseil a procédé à la nomination de Mademoiselle M. Auld, membre suppléant pour la période se terminant le 14 janvier 1982;

considérant que le gouvernement du Royaume-Uni a désigné, le 24 mars 1981, Mademoiselle W.W. Thomson en vue de remplacer Mademoiselle M. Auld,

DÉCIDE :

*Article unique*

Mademoiselle W.W. Thomson est nommée membre suppléant du comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers en remplacement de Mademoiselle M. Auld pour la durée du mandat de celle-ci restant à courir, soit jusqu'au 14 janvier 1982.

Fait à Luxembourg, le 9 avril 1981.

*Par le Conseil**Le président*

D. F. van der MEI

---

<sup>(1)</sup> JO n° L 176 du 15. 7. 1977, p. 11.

<sup>(2)</sup> JO n° L 18 du 25. 1. 1979, p. 25.